CHARTE QUALITE QUALIOPI COOPANAME

Version 20230118

En Août 2021, COOPANAME a obtenu la certification qualité Qualiopi, délivrée au titre des catégories suivantes :

- Actions de formation
- Bilan de compétences



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION ; BILANS DE COMPÉTENCES

LES CRITÈRES QUALITÉ DU RÉFÉRENTIEL NATIONAL QUALIOPI

La qualité d'une action de formation s'apprécie selon 7 critères définis par le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle que nous, formatrices et formateurs de COOPANAME, nous engageons à :

- 1. Garantir une information complète et exhaustive sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus
- 2. Identifier précisément les objectifs des prestations proposées et les adapter aux publics bénéficiaires lors de la conception de la prestation
- 3. Adapter les dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation au public formé
- 4. Vérifier/s'assurer de l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre



- 5. Vérifier la qualification et assurer le développement des connaissances et des compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
- 6. S'assurer de l'inscription et de l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel
- 7. Prendre en compte les appréciations et réclamations exprimées par les bénéficiaires.

Nous nous engageons à respecter les principes suivants :

- 1. Diffuser des informations claires, précises et facilement accessibles sur nos prestations.
- 2. Communiquer le contenu de nos prestations et les réaliser fidèlement
- 3. Apporter un accueil, un suivi et un accompagnement personnalisé à chacun.e de nos bénéficiaires.
- 4. Mettre en œuvre des prestations qui s'inscrivent dans le champ de nos compétences
- 5. Associer les demandeur.es de formation à la définition des objectifs, au travers de l'analyse de leurs besoins.
- 6. Veiller à l'adéquation entre les contenus pédagogiques et les objectifs de nos prestations.
- 7. Veiller à toujours mobiliser les moyens humains et matériels les mieux adaptés à la nature de nos prestations.
- 8. Veiller à la qualité des conditions dans lesquelles se déroulent nos prestations : Sécurité, confort, respect de chacun.e et « bien veillance »
- 9. Assurer le suivi des preuves d'émargement ou de connexion, ou de présence de nos bénéficiaires par date, heure et nominativement.
- 10. Prévenir les risques de rupture et/ou d'annulation de prestations par la mise en place de méthodes de rappel et de suivi de nos prestations.
- 11. Évaluer régulièrement, chacun.e,nos besoins de montée en compétences, informer, chaque année, COOPANAME de l'évolution de nos compétences (CV, Diplômes, Certifications...) et suivre une démarche d'amélioration continue de celles-ci.
- 12. Réaliser régulièrement et conserver tout élément de preuve de veilles (réglementaire et légale, sur les métiers et les emplois du domaine d'intervention, et sur les innovations pédagogiques et technologiques) et d'exploitation des enseignements de celles-ci.
- 13. Consigner régulièrement ses éléments de veille métier sur son compte OPAGA.



- 14. Mettre en œuvre des modalités de recueil et de traitement systématiques des appréciations, réclamations et difficultés rencontrées par nos parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et entreprises concernées), des appréciations ou réclamations exprimées par ces dernières.
- 15. Mettre en œuvre des mesures d'amélioration continue de la mise en œuvre des prestations à partir de l'analyse des appréciations et des réclamations.
- 16. Veiller à ce que nos pratiques s'inscrivent dans une démarche, respectueuse de l'égalité femme-homme, des enjeux liés aux handicaps, des enjeux du développement durable, environnementaux, sociaux, économiques et éthiques.
- 17. Prendre connaissance régulièrement du Référentiel QUALIOPI disponible sur le site de COOPANAME.

Signature du/ de la formateur.rice coopanamien.ne

(« Lu et approuvé » + date+ signature)

